

EOLIEN EN MER EN MANCHE ET ATLANTIQUE

Source Ministère (<https://www.eoliennesenmer.fr/>)

Dénomination	Puissance installée MW	Mise en service	Type	Avancement
Dunkerque	600	2027	Posé	Projet
Dieppe	500	2025	Posé	Projet
Fécamp	500	2025	Posé	Travaux
Courseulles	450	2025	Posé	Travaux
Centre Manche 1	1000	2030	Posé	Mis en concurrence
Centre Manche 2	1500	2027	Posé	Mis en concurrence
Saint Brieuc	500	2025	Posé	Travaux
Groix Belle Ile	28		Flottant	Projet pilote
Sud Bretagne	250	2050	Flottant	Mis en concurrence
Saint Nazaire	480	2024	Posé	Travaux
Yeu Noirmoutier	500	2025	Posé	En développement
Sud Atlantique	1000	2030	Posé	Mis en concurrence

Sur le site officiel de RTE (<https://www.rte-france.com/eco2mix>) nous relevons le 2 octobre à 19 heures :

Puissance consommée en France : 41470 MW

Part éolien : 2621 MW (6 %) pour une puissance installée de 19000 MW

Part Gaz : 4645 MW (11 %)

Part Nucléaire 24956 MW (61 %)

Le prix de revient du MWh éolien en mer se situe aux environs de 200 € pour 42 € pour le nucléaire.

Chacun est libre de penser ce qui lui plait de l'opportunité de poursuivre la construction de telles sites de production, mais de notre point de vue de navigateur, ou de pêcheur, nous réclamons **la libre circulation ainsi que la liberté de pêcher avec des lignes à main dans les champs éoliens.**

Nous priver de cette liberté serait incompréhensible, en effet les éoliennes sont espacées d'au moins 800 m ce qui est 10 fois l'espacement des piles du pont de l'île de Ré par exemple.

La décision est du ressort du Préfet Maritime. Comme les travaux du champ de Guérande (Saint Nazaire) se terminent, nous devrions avoir prochainement la réponse à cette question primordiale.

Nous demandons également l'éloignement maximum des champs éoliens pour ne pas avoir à les fréquenter en croisière côtière ; donc plus c'est loin, mieux c'est ou moins mauvais c'est, selon les points de vue.

JJ Coudray